



8 octobre 2018

## Une augmentation de 50% du Fonds chaleur... à concrétiser !

Le mardi 2 octobre, le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, a annoncé devant les sénateurs l'augmentation dès 2019 du Fonds chaleur à 300 millions d'euros. Particulièrement attendue par les acteurs de la chaleur renouvelable réunis au sein du Club de la chaleur renouvelable (AFPG, AMORCE, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE, SER et Via Sèva), cette première étape vers le doublement nécessaire du Fonds chaleur annoncé par le Président de la République pendant la campagne présidentielle est une avancée importante.

En effet, alors que la chaleur représente la moitié de la consommation énergétique française, et que la moitié de l'effort à réaliser pour atteindre les 32% d'énergies renouvelables d'ici à 2030 repose sur le développement de la chaleur renouvelable, les projets de chaleur renouvelable et de récupération sont encore trop peu nombreux. La France décroche ainsi de la trajectoire de développement qu'elle s'est fixée avec la loi de transition énergétique de multiplier par 5 la chaleur renouvelable et de récupération livrée par réseau. Ce retard s'explique notamment par l'attractivité économique insuffisante du secteur, qui peine à attirer des investisseurs.

Le Club de la chaleur renouvelable, qui avait adressé en septembre au Premier ministre une [lettre ouverte](#) afin de l'alerter sur la situation, se félicite de l'annonce du ministre de la Transition écologique et solidaire, et attend sa confirmation dans le projet de loi de finances pour 2019, sous la forme d'une augmentation du budget de l'ADEME.

Il sera également attentif à la manière dont ce renforcement de l'enveloppe du Fonds chaleur se répercutera sur le niveau d'aide accordé à chaque projet. Celui-ci doit, en effet, impérativement permettre de renforcer l'attractivité des projets de chaleur renouvelable et de récupération, à la fois pour les monteurs de projets mais aussi pour les usagers (ménages, activités tertiaires ou industrielles), qui doivent bénéficier d'une offre compétitive par rapport aux modes de chauffage à partir d'énergies fossiles ou électriques.

### Contact presse

**AFPG** - Virginie Schmidlé-Bloch - [virginie.schmidle@afpg.asso.fr](mailto:virginie.schmidle@afpg.asso.fr)

*L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DROM : foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, opérateurs énergéticiens, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc... Elle est organisée en 2 filières : géothermie de surface et géothermie profonde. Depuis 2014, l'AFPG anime*

également les actions du Cluster GEODEEP, groupement d'une quinzaine d'entreprises rassemblées pour la promotion de la géothermie profonde à l'export.

**AMORCE** - Julien Baritoux - [jbaritoux@amorcerce.asso.fr](mailto:jbaritoux@amorcerce.asso.fr)

Rassemblant plus de 900 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE constitue le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques énergie-climat des territoires, de gestion territoriale des déchets et d'eau et d'assainissement

**ATEE** - Daniel Cappe - [dcappe@atee.fr](mailto:dcappe@atee.fr)

L'ATEE est une association technique qui promeut la maîtrise de l'énergie depuis 40 ans et qui, en plus de son pôle efficacité énergétique (CEE, Cogénération, soutien aux référents énergie en entreprise), a développé un pôle climat autour de ses Clubs Biogaz, Stockage d'Énergie et Power to Gas.

**CIBE** - Elodie Payen- [e.payen@cibe.fr](mailto:e.payen@cibe.fr)

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Plus d'information

**ENERPLAN** - Martine Lauseure - [media@amgpresse.com](mailto:media@amgpresse.com)

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).  
Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.  
Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

**FEDENE** - Séverine Baty - [sbaty@fedene.fr](mailto:sbaty@fedene.fr)

La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement, regroupe, à travers six syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facilities management. Ses adhérents emploient plus de 60 000 salariés et proposent des emplois non délocalisables. En tant que branche professionnelle représentative des métiers de services à l'énergie, la FEDENE gère les dispositions conventionnelles pour répondre aux évolutions des métiers, législatives et réglementaires et promeut également des actions de formation et sécurité accompagnant ces évolutions.

**Syndicat des énergies renouvelables** – Françoise JOUET – [françoise.jouet@enr.fr](mailto:françoise.jouet@enr.fr)

Le Syndicat des énergies renouvelables regroupe 380 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

**Via Sèva** - Isabelle Laville - [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com)

L'association Via Sèva est le point de rencontre et d'échanges entre les gestionnaires des réseaux de chauffage et de climatisation, les collectivités territoriales, les organismes publics, les industriels, les équipementiers, les conseils en urbanisme et architecture et les associations d'utilisateurs. L'objectif de l'association est de favoriser la compréhension du grand public sur le fonctionnement des réseaux de chaleur et de froid.